BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences est un accompagnement personnalisé qui s'adresse à toutes personnes ayant quelques années d'expérience professionnelle : **salariés du privé, agent de la fonction publique, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants.**

Ce dispositif permet de/d' :

- **Analyser vos compétences professionnelles et personnelles**, vos aptitudes et vos motivations.
- **Identifier vos aspirations et projets professionnels réalistes, réalisables et épanouissants.**
- **Faire un choix éclairé** pour construire un avenir aligné avec vos ambitions et le marché du travail.

Objectifs	Le bilan de compétences se déroule en 3 phases.
L'objectif d'un bilan de compétences est de définir un projet professionnel (et ou de formation) réaliste, réalisable et satisfaisant. Ce dispositif peut répondre à **différents besoins** : • faire le point sur ses possibilités d'évolution, • envisager un changement de poste ou d'entreprise, • préparer une reconversion, • se repositionner par rapport à une nouvelle situation (reprise d'activité, chômage, handicap…) • créer son entreprise, • clarifier vos envies redonner du sens à votre parcours, • Identifier vos talents, vos forces et vos freins… La réflexion menée en bilan vous permet de faire des choix éclairés pour construire l'avenir professionnel qui vous correspond. **Aucun pré-requis n'est nécessaire**	**Phase 1 préliminaire** : • définir et analyser la nature de vos besoins, • vous informer sur les méthodes et techniques mises en œuvre. **Phase 2 investigation** : • analyser vos valeurs, forces, intérêts motivations…, • identifier vos compétences et aptitudes personnelles et professionnelles, • élaborer un ou plusieurs scénarios d'évolution. **Phase 3 conclusion :** • examiner les facteurs favorables ou non à la réalisation du/des projet(s) envisagés ; • prévoir les moyens et principales étapes de sa mise en œuvre ; • rédiger un document de synthèse du bilan. Conformément à la loi, un document de synthèse est restitué au bénéficiaire lors du dernier rendez-vous. Ce document est strictement confidentiel et ne peut être communiqué à un tiers qu'avec l'accord du bénéficiaire. Un rendez-vous de suivi est prévu 6 mois après la fin du bilan afin de faire un point sur votre situation et l'avancement de votre projet.

Le bilan de compétences est un dispositif inscrit dans le Code du Travail (Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R.6322 32 à R. 6322-50 du Code du Travail) institué par la loi du 31 décembre 1991. La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a apporté des modifications au cadre règlementaire existant (articles L6313-4 et R6313-4 à R6313-8 code du travail).

Modalités de réalisation	Tarif
La prestation comprend : • 1 entretien préalable gratuit et sans engagement • 21 h d'entretien individuel (10 RDV de 2 h+ 1 RDV de 1h), répartis sur environ 3 mois • 10 h de travail personnel à faire entre chaque séance (questionnaires, lectures, enquêtes métiers…) • 1 entretien de suivi à 6 mois Les entretiens se déroulent en distanciel (visio sur Google Meet)	**Tarif : 1 900 € TTC** Modes de prise en charge possibles* : • **CPF** (Compte personnel de formation). A noter : **délai de 15 jours** à prévoir à partir de l'inscription sur le site moncompteformation.gouv.fr • votre **Entreprise** • **France Travail** (demande à faire auprès de votre conseiller) Vous pouvez également financer votre bilan avec possibilité de paiement en 2, 3 ou 4 fois. *En attente de démarche de certification Qualiopi
Mon approche	**Outils et méthodes d'évaluation**
Mon approche est **éducative** et résolument **centrée sur la personne**. Je me suis formée à différentes méthodes relationnelles et humanistes : • **Communication Non Violente**, • **Entretien d'explicitation**, • Méthode de l'**Approche Centrée sur la Personne**. Mon rôle est de vous fournir des outils concrets et adaptés pour vous aider à faire des choix éclairés et alignés avec vos aspirations. Je n'interviens jamais dans la prise de décision, car ces choix, essentiels pour votre avenir, vous appartiennent entièrement.	**Outils mis à votre disposition** Pour vous accompagner tout au long du bilan vous recevrez : • 1 Livret de suivi personnel, • 1 box IKIGAI, • Tests et questionnaires (intérêts professionnels, valeurs…), • Supports pour mener des enquêtes métiers. **Evaluation et atteinte des objectifs** Vos progrès et résultats seront évalués grâce à • 1 document de synthèse remis lors du dernier entretien qui détaille vos projets professionnels et le plan d'actions à suivre, • 1 RDV de suivi à 6 mois, pour évaluer la mise en œuvre de votre plan et ajuster si nécessaire.

Pour toute situation de handicap, contactez-mois : je mets en place la recherche de solutions et d'aménagements adaptés à vos besoins.

Imène LATIL
06 21 15 99 97
imene.latil.coaching@gmail.com
Imène Latil - Coaching professionnel et personnel
Statut : Entreprise individuelle - Code NAF : 85.60Z - SIRET : 938 588 886 00011 - TVA non applicable (art. 293B du CGI)